

Que tous vos voeux soient réalisés immédiatement !

Soumis par Webmaster
03-01-2012

La soirée du jour de l'anné a consacré la rue Léon ! 1000 parisiennes et parisiens sont venus célébrer le nouvel an à l'olympic-café et au lavoir moderne parisien. Un cocktail artistique, social, et de convivialité exquise, rassemblait les artistes décalés de l'olympic et leurs fans d'ambiance improbable, les voisins heureux de pouvoir vivre pleinement leur quartier, et les aficionados de la musique Brésilienne, tous vêtus de blanc venus danser jusqu'au nouveau jour. La surprise est également venue des jeunes, heureux de profiter de cet oasis hors du temps, et participants pleinement à la bonne humeur générale.

Ce savoir-composer, une démocratie culturelle conviviale et pertinente, volera bientôt en éclats : l'olympic est cédé par obligation de justice et le lavoir moderne parisien est racheté par des marchands de « biens », laissant présager une fin de culture.

Il y a une logique de marché qui donne le pouvoir à certaines manipulations, et une logique politique pour favoriser cela. Pouvons-nous encore influencer ce mécanisme discriminatoire ?

L'association PROCREART, gestionnaire, a besoin de 80 000 euro de budget complémentaire, 140 000 euros d'investissements pour les travaux de conformité, et demande à la Mairie de Paris d'exercer son droit de préemption afin de sauver le lavoir moderne parisien de la spéculation immobilière.

C'est à ces conditions que le lavoir moderne parisien poursuivra son projet culturel à la Goutte d'Or, et c'est un choix politique. Un projet artistique pour les trois années à venir a été déposé. Le Maire de Paris concentre le pouvoir de décision, le Maire d'arrondissement à la responsabilité de ce choix : il faut sauver le lavoir moderne parisien !

J'appelle les artistes, les citoyens, les habitants, à témoigner leur soutien et à écrire au plus vite au Maire du XVIIIème arrondissement et au Maire de Paris et à demander : - de soutenir le projet artistique du lavoir moderne parisien - d'exercer le droit de préemption sur le 35 et 37 rue Léon afin de protéger les bâtiments de la spéculation immobilière - de ce concerter avec les partenaires régionaux et l'état pour financer le projet.

Toute l'équipe du lavoir moderne parisien vous souhaite une bonne année 2012 et que tous vos vœux se réalisent immédiatement ... Ecrire au Maire du XVIIIème arrondissement : [lien monsieur le maire du 18](#)